

SÉCATEUR C3X

Notice d'Instructions

26_176804-B 06/2024

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION







www.pellenc.com



TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	. 5
2. SÉCURITÉ	
2.1. USAGES PRÉVUS 2.2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL ÉLECTRIQUE 2.2.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL 2.2.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE 2.2.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES 2.2.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE 2.2.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI 2.2.6. ENTRETIEN 2.2.7. GESTION DU RECYCLAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS DE VOTRE OUTIL 2.3. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE ET DU CHARGEUR PELLENC 2.4. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LE SÉCATEUR ÉLECTRONIQUE 2.5. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE 2.6. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DU CHARGEUR "PELLENC" 2.7. SIGNAUX DE SÉCURITÉ 2.8. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE	6 6 7 8 8 8 9 10 11
3. DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	13
3.1. DESCRIPTIF DE L'OUTIL 3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 3.2.1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'OUTIL 3.2.2. COMPATIBILITÉ TÊTES DE COUPE 3.2.3. COMPATIBILITÉ BATTERIES ET CHARGEURS 3.2.4. VALEURS DE VIBRATIONS ET D'ÉMISSIONS DE BRUIT 3.3. PRÉSENTATION DE L'ACTIV' SECURITY	14 14 14 14 14
4. MISE EN SERVICE	16
4.1. CONTENU DE LA MALLETTE	16 16
5. UTILISATION	
5.1. ACTIV' SECURITY DÉSACTIVÉ 5.1.1. DÉMARRAGE DE L'OUTIL AVEC L'ACTIV' SECURITY DÉSACTIVÉ 5.1.2. ACTIVATION DE L'ACTIV' SECURITY 5.2. ACTIV' SECURITY ACTIVÉ 5.2.1. DÉMARRAGE DE L'OUTIL ACTIV' SECURITY ACTIVÉ 5.2.2. DÉSACTIVER L'ACTIV' SECURITY 5.3. OUVERTURES DE LA LAME 5.3.1. OUVERTURE COMPLÈTE DE LA LAME	18 19 20 20 21 22

PELLENC

SÉCATEUR C3X 26_176804-B

5.3.2. DEMI-OUVERTURE DE LA LAME 5.4. MISE EN VEILLE DU SÉCATEUR	24
6. ENTRETIEN	25
6.1. FRÉQUENCE DES OPÉRATIONS 6.2. CONSEILS D'ENTRETIEN 6.3. VÉRIFICATION 6.3.1. VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT DE L'ACTIV' SECURITY ET DE LA CONDUCTIVITÉ DES GANTS 6.3.2. VÉRIFICATION VISUELLE DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DE L'OUTIL 6.3.3. VÉRIFICATION DE LA GÂCHETTE D'ACTIONNEMENT 6.4. AFFÛTAGE DE LA LAME 6.5. RÉGLAGE DU SERRAGE DE LA LAME 6.6. GRAISSAGE DE LA LAME 6.7. NETTOYAGE DE L'OUTIL 6.8. CHANGEMENT DE LAME OU D'AXES 6.8.1. DÉPOSE DE LA LAME ET DES AXES	26 26 27 27 28 29 29 30 30
7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE	33
7.1. TABLEAU DES INCIDENTS ET DES PANNES	34
8. REMISAGE ET TRANSPORT	36
8.1. STOCKAGE	36
9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES	37
9.1. ACCESSOIRES INCLUS	37
10. LES GARANTIES	39
10.1. GARANTIES GÉNÉRALES	39 39 40
11. DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ	42
11.1. DÉCLARATION C DE CONFORMITÉ : C3X	



1. INTRODUCTION

Cher(e) client(e),

Nous vous remercions pour l'achat de votre Sécateur C3X. Correctement utilisé et entretenu, ce matériel vous procurera des années de satisfaction.



Avertissement

Conformément aux lois sur la responsabilité relative aux produits, nous ne sommes pas responsables des dommages causés par notre produit s'il comprend un accessoire qui n'est pas du fabricant ou qui n'est pas approuvé par le fabricant. L'utilisation de tout autre accessoire peut augmenter les risque de blessures.



Avertissement

Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.



Avertissement

Il est impératif que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien. Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : NOTE, IMPORTANT, ATTENTION et AVERTISSEMENT.

Les indications identifiées par "NOTE" indiquent des informations complémentaires.

Les indications identifiées par "IMPORTANT" préviennent l'utilisateur d'un risque potentiel pour le matériel.

Les indications identifiées par "ATTENTION" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, est susceptible de provoquer des blessures légères.

Les indications identifiées par "AVERTISSEMENT" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, provoque la mort ou des blessures graves.

La mise en garde indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la 2.7. Signaux de sécurité, page 11 pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.



2. SÉCURITÉ

2.1. USAGES PRÉVUS

- Le Sécateur C3X est prévue pour la taille viticole, arboricole, oléicole et pour l'entretien des espaces verts jusqu'à un diamètre de 35 mm.
- Le Sécateur C3X doit être utilisé depuis le sol ou une plateforme adaptée entièrement stable et sécurisée.
- Le Sécateur C3X est uniquement destiné à être utilisé à l'extérieur.
- Seul le montage de pièces de rechange d'origine ou homologuées par le fabricant (kit lame, kit entretien par exemple) est autorisé sur le Sécateur C3X.
- Toute autre utilisation de cet outil n'est pas prévue.
- La société PELLENC décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
- L'utilisateur est responsable de tout accident résultant d'une modification non autorisée de cet outil.
- La société PELLENC décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

2.2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL ÉLECTRIQUE



Avertissement

Lire tous les avertissements de sécurité, les instructions, les illustrations et les spécifications fournis avec cet outil électrique. Ne pas suivre les instructions énumérées cidessous peut provoquer un choc électrique, un incendie et/ou une blessure sérieuse.

Note

Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Le terme "outil électrique" dans les avertissements fait référence à votre outil électrique alimenté par le secteur (avec cordon d'alimentation) ou votre outil électrique fonctionnant sur batterie (sans cordon d'alimentation).

2.2.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL

- Conserver la zone de travail propre et bien éclairée. Les zones en désordre ou sombres sont propices aux accidents.
- Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières. Les outils électriques produisent des étincelles qui peuvent enflammer les poussières ou les fumées.
- 3. **Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil électrique.** Les distractions peuvent vous faire perdre le contrôle de l'outil.

2.2.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

- 1. Il faut que les fiches de l'outil électrique soient adaptées au socle. Ne jamais modifier la fiche de quelque façon que ce soit. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec des outils électriques à branchement de terre. Des fiches non modifiées et des socles adaptés réduisent le risque de choc électrique.
- 2. Éviter tout contact du corps avec des surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs. Il existe un risque accru de choc électrique si votre corps est relié à la terre.
- Ne pas exposer les outils électriques à la pluie ou à des conditions humides. La pénétration d'eau à l'intérieur d'un outil électrique augmente le risque de choc électrique (A l'exception des outils pour lesquels un indice de protection « IP » est spécifié).

PELLENC

SÉCATEUR C3X 26_176804-B

- 4. Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil électrique. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes vives ou des parties en mouvement. Des cordons endommagés ou emmêlés augmentent le risque de choc électrique.
- 5. Lorsqu'on utilise un outil électrique à l'extérieur, utiliser un prolongateur adapté à l'utilisation extérieure. L'utilisation d'un cordon adapté à l'utilisation extérieure réduit le risque de choc électrique.
- Si l'usage d'un outil électrique dans un emplacement humide est inévitable, utiliser une alimentation protégée par un dispositif à courant différentiel résiduel (RCD). L'usage d'un RCD réduit le risque de choc électrique.

2.2.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES

- Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil électrique. Ne pas utiliser un outil électrique lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, de l'alcool ou de médicaments. Un moment d'inattention en cours d'utilisation d'un outil électrique peut entraîner des blessures graves.
- 2. **Utiliser un équipement de protection individuelle. Toujours porter une protection pour les yeux.** Les équipements de protection individuelle tels que les masques contre les poussières, les chaussures de sécurité antidérapantes, les casques ou les protections auditives utilisés pour les conditions appropriées réduisent les blessures.
- 3. Éviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter. Porter les outils électriques en ayant le doigt sur l'interrupteur ou brancher des outils électriques dont l'interrupteur est en position marche est source d'accidents.
- 4. **Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil électrique en marche.** Une clé laissée fixée sur une partie tournante de l'outil électrique peut donner lieu à des blessures.
- 5. **Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.** Cela permet un meilleur contrôle de l'outil électrique dans des situations inattendues.
- 6. S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux. Garder les cheveux et les vêtements à distance des parties en mouvement. Des vêtements amples, des bijoux ou les cheveux longs peuvent être pris dans des parties en mouvement.
- 7. Si des dispositifs sont fournis pour le raccordement d'équipements pour l'extraction et la récupération des poussières, s'assurer qu'ils sont connectés et correctement utilisés. Utiliser des collecteurs de poussière peut réduire les risques dus aux poussières.
- 8. Rester vigilant et ne pas négliger les principes de sécurité de l'outil sous prétexte que vous avez l'habitude de l'utiliser. Une fraction de seconde d'inattention peut provoquer une blessure grave.

2.2.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE

- 1. Ne pas forcer l'outil électrique. Utiliser l'outil électrique adapté à votre application. L'outil électrique adapté réalise mieux le travail et de manière plus sûre au régime pour lequel il a été construit.
- Ne pas utiliser l'outil électrique si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et inversement. Tout outil électrique qui ne peut pas être commandé par l'interrupteur est dangereux et il faut le réparer.
- 3. Débrancher la fiche de la source d'alimentation et/ou enlever le bloc de batteries, s'il est amovible, avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil électrique. De telles mesures de sécurité préventives réduisent le risque de démarrage accidentel de l'outil électrique.
- 4. Conserver les outils électriques à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil électrique ou les présentes instructions de le faire fonctionner. Les outils électriques sont dangereux entre les mains d'utilisateurs novices.
- 5. Observer la maintenance des outils électriques et des accessoires. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil électrique. En cas de dommages, faire réparer l'outil électrique avant de l'utiliser. De nombreux accidents sont dus à des outils électriques mal entretenus.
- 6. **Garder affûtés et propres les outils permettant de couper.** Des outils destinés à couper correctement entretenus avec des pièces coupantes tranchantes sont moins susceptibles de bloquer et sont plus faciles à contrôler
- 7. Utiliser l'outil électrique, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser. L'utilisation de l'outil électrique pour des opérations différentes de celles prévues peut donner lieu à des situations dangereuses.



8. Il faut que les poignées et les surfaces de préhension restent sèches, propres et dépourvues d'huiles et de graisses. Des poignées et des surfaces de préhension glissantes rendent impossibles la manipulation et le contrôle en toute sécurité de l'outil dans les situations inattendues.

2.2.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- 1. **Ne recharger qu'avec le chargeur spécifié par le fabricant.** Un chargeur qui est adapté à un type de bloc de batteries peut créer un risque de feu lorsqu'il est utilisé avec un autre type de bloc de batteries.
- 2. **N'utiliser les outils électriques qu'avec des blocs de batteries spécifiquement désignés.** L'utilisation de tout autre bloc de batteries peut créer un risque de blessure et de feu.
- 3. Lorsqu'un bloc de batteries n'est pas utilisé, le maintenir à l'écart de tout autre objet métallique, par exemple trombones, pièces de monnaie, clés, clous, vis ou autres objets de petite taille qui peuvent donner lieu à une connexion d'une borne à une autre. Le court-circuitage des bornes d'une batterie entre elles peut causer des brûlures ou un feu.
- 4. Dans de mauvaises conditions, du liquide peut être éjecté de la batterie; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, nettoyer à l'eau. Si le liquide entre en contact avec les yeux, rechercher en plus une aide médicale. Le liquide éjecté des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.
- 5. Ne pas utiliser un bloc de batteries ou un outil fonctionnant sur batteries qui a été endommagé ou modifié. Les batteries endommagées ou modifiées peuvent avoir un comportement imprévisible provoquant un feu, une explosion ou un risque de blessure.
- 6. Ne pas exposer un bloc de batteries ou un outil fonctionnant sur batteries au feu ou à une température excessive. Une exposition au feu ou à une température supérieure à 130 °C (ou 265°F) peut provoquer une explosion.
- 7. Suivre toutes les instructions de charge et ne pas charger le bloc de batteries ou l'outil fonctionnant sur batteries hors de la plage de températures spécifiée dans les instructions. Un chargement incorrect ou à des températures hors de la plage spécifiée de températures peut endommager la batterie et augmenter le risque de feu.

2.2.6. ENTRETIEN

- 1. Faire entretenir l'outil électrique par un réparateur qualifié utilisant uniquement des pièces de rechange identiques. Cela assure le maintien de la sécurité de l'outil électrique.
- 2. **Ne jamais effectuer d'opération d'entretien sur des blocs de batteries endommagés.** Il convient que l'entretien des blocs de batteries ne soit effectué que par le fabricant ou les fournisseurs de service autorisés.

2.2.7. GESTION DU RECYCLAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS DE VOTRE OUTIL

 Lorsque l'outil arrive en fin de vie, PELLENC tient à disposition la fiche de fin de vie des matériels. La fiche de fin de vie donne les instructions relatives au retrait en toute sécurité des composants.

2.3. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE ET DU CHARGEUR PELLENC

Note

Voir la notice d'instructions de la batterie.



Avertissement

Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

2.4. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LE SÉCATEUR ÉLECTRONIQUE

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.



Avertissement

Lire attentivement toutes les instructions sur l'Activ' Security de votre Sécateur C3X avant toute utilisation, voir 5.1. Activ' Security désactivé, page 18.

- 1. Ne jamais modifier le connecteur de quelque façon que ce soit.
- 2. Cet outil peut causer des blessures graves. Lire attentivement les instructions relatives à son maniement correct, à sa mise en service, son entretien, démarrage et arrêt. Se familiariser avec toutes ses commandes et son utilisation correcte.
- 3. Lorsque l'outil n'est pas utilisé, retirer systématiquement la batterie (la diode de l'outil doit être éteinte).
- 4. Ne pas laisser l'outil dans la terre, ni exposé aux intempéries.
- 5. Avant de démarrer l'outil, s'assurer que la lame n'est en contact avec aucun objet.
- 6. Ne jamais utiliser l'outil s'il est abîmé, mal réglé ou monté de façon incomplète.
- 7. Ne jamais enlever ou inhiber une sécurité. Faire réparer la sécurité en cas de dysfonctionnement.
- 8. Ne jamais désaccoupler la batterie de l'outil sans avoir éteint l'outil au préalable.
- 9. Ne démontez pas l'outil.
- 10. N'essayez pas de couper des bois de section trop grosse ou d'autres matériaux que le bois.
- 11. Veuillez effectuer un essai avant d'utiliser l'outil pour vérifier son bon fonctionnement.

2.5. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE

- 1. En cas d'inutilisation du bloc-batterie, le conserver à distance d'autres objets métalliques tels que trombones, pièces, clés, clous, vis ou autres petits objets métalliques pouvant créer une connexion d'une borne à une autre. Créer un court-circuit entre les bornes des batteries peut causer des brûlures ou un incendie.
- 2. Placez la batterie hors de portée des enfants et sur un support non combustible.
- 3. Ne pas gêner son refroidissement.
- Ne pas utiliser ou laisser la batterie près d'une source de chaleur (> 60 °C).
- 5. Ne pas laisser la batterie sous un soleil ardent.
- 6. Ne pas exposer la batterie aux micro-ondes et hautes pressions.
- 7. Ne pas immerger la batterie dans l'eau.
- 8. La charge de la batterie doit se faire dans un local aéré et sec dont la température est comprise entre 10 °C et 25 °C maximum, et à l'abri de l'humidité.
- 9. En cas de non-utilisation de la batterie pendant 10 jours, la batterie se décharge automatiquement jusqu'à atteindre son taux de charge de stockage, puis se met en veille. Un échauffement de celle-ci se produit durant cette phase¹.
- 10. Dans le temps, la capacité de votre batterie diminue. Lorsqu'elle atteint la moitié de son autonomie d'origine, il y a lieu de remplacer celle-ci.
- 11. La batterie peut perdre de 1 à 4 % de sa capacité lorsqu'elle est exposée à une température supérieure ou égale à 55 °C pendant une semaine.
- 12. Le lieu de charge doit être équipé d'un extincteur de classe D (pour feux métaux) en état de marche.
- 13. Dans le cadre d'expédition d'outil complet ou de batterie, respecter les normes en vigueur.
 - Outil complet avec une batterie : produit classé UN3481 classe 9.
 - Batterie seule: produit classé UN3480 classe 9.
- 14. L'utilisation d'une batterie différente de celle fournie par Pellenc S.A.S est dangereuse (risque d'accidents corporels graves). Dans ce cas, Pellenc S.A.S dégage son entière responsabilité.
- 15. La batterie doit être protégée de tout choc et doit être positionnée et calée pendant les phases de transport.
- 16. En cas de fumée suspecte, mettre la batterie à l'extérieur du local de charge ou du véhicule de transport, le plus loin possible de toute matière combustible.

¹Excepté les batteries Alpha Lite qui se déchargent directement.

PELLENC

SÉCATEUR C3X 26 176804-B

- 17. Ne jamais stocker une batterie dont la capacité est inférieure à 50%. La recharger avant le stockage dans le cas où la valeur est inférieure à 50%.
- 18. Dans des conditions inappropriées, un liquide peut s'écouler des batteries; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, rincer à l'eau. En cas de contact avec les yeux, contacter un médecin. Le liquide s'écoulant des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.
- 19. N'utiliser les outils électriques Pellenc qu'avec des bloc-batteries conçus à cet effet. L'utilisation d'autres blocs-batteries peut présenter un risque de blessure et d'incendie.
- 20. Recharger uniquement avec le chargeur indiqué par le fabricant. Un chargeur adapté à un type de bloc-batteries peut présenter un risque d'incendie s'il est utilisé avec un autre bloc-batteries.
- 21. Ne pas utiliser la batterie pour une application autre que celle initialement prévue (utilisation exclusive des outils Pellenc).
- 22. En fin de vie, la batterie doit être ramenée au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté afin d'être recyclée conformément à la réglementation sur les déchets.
- 23. Boîtier fragile contenant une carte électronique et du lithium.

2.6. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DU CHARGEUR "PELLENC"

- 1. Pendant son fonctionnement, la température du chargeur peut atteindre 60 °C. Aucune matière inflammable ne doit se trouver à moins de 1,5 mètre du chargeur et de la batterie.
- 2. Placer le chargeur hors de portée des enfants et sur un support non combustible.
- 3. Ne pas gêner son refroidissement.
- 4. Le chargeur est destiné à la recharge de la batterie. Ne pas charger des batteries non rechargeables.
- 5. Le lieu de charge doit être équipé d'un extincteur de classe D (pour feux métaux) en état de marche.
- 6. Si le cordon de sortie est coupé ou endommagé, le chargeur complet doit être ramené au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté afin d'éviter tout danger.
- 7. Recharger uniquement avec le chargeur "PELLENC" indiqué par le fabricant. Un chargeur adapté à un type de bloc-batteries peut présenter un risque d'incendie s'il est utilisé avec un autre bloc-batteries.
- 8. Ce chargeur est conçu pour charger les batteries outils Pellenc au lithium.
- 9. Ne pas l'utiliser à d'autres fins.
- 10. Il convient de surveiller les enfants, pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec le chargeur.
- 11. Vérifier que le câble ne peut pas être plié et qu'il ne touche pas des surfaces chaudes ou des bords tranchants.
- 12. Assurer une bonne aération pendant la charge.
- 13. Ne jamais recouvrir le chargeur. Ce chargeur ne doit pas être utilisé à l'extérieur.
- 14. Attention à ne pas exposer la prise d'alimentation à l'eau.
- 15. Ne jamais mettre en charge une batterie endommagée.
- 16. Le branchement au réseau doit être conforme aux réglementations électriques nationales.
- 17. Vérifier le câblage du chargeur avant toute utilisation. Ne jamais utiliser le chargeur si le câblage est endommagé.
- 18. Pendant la charge de la batterie, placer le chargeur sur un support ininflammable, à plus de 1,5 m de tout objet inflammable.

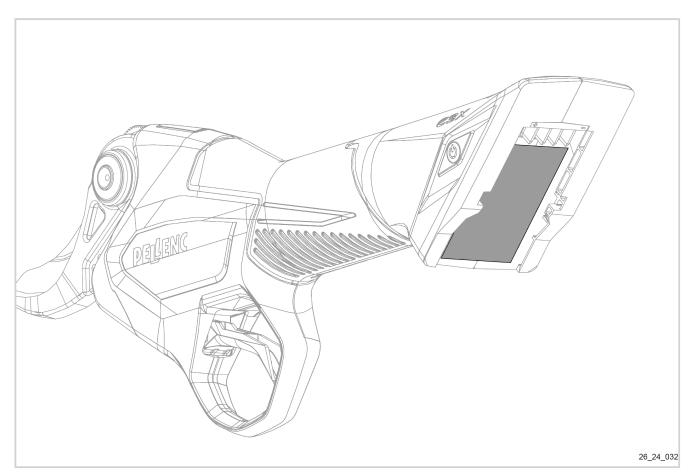
2.7. SIGNAUX DE SÉCURITÉ

Proposition 65 de l'Etat de Californie :



Attention

Ce produit contient ou émet un produit chimique qui, d'après l'Etat de Californie, peut causer le cancer, des malformations congénitales ou autre danger pour la reproduction.





Lire la notice d'instructions.

Lire attentivement la notice et respecter les mesures de sécurité.



Matériel devant être utilisé à une température comprise entre -5 °C et +35 °C.



Certifie que l'outil est conforme aux normes de sécurité coréennes.



Déchets d'équipements électriques et électroniques.

En fin de vie, l'outil et la batterie doivent être ramenés au distributeur agréé auprès duquel ils ont été achetés afin d'être recyclés conformément à la réglementation sur les déchets.



Outil respectant les normes CE.



Outil respectant les normes marocaines.



2.8. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

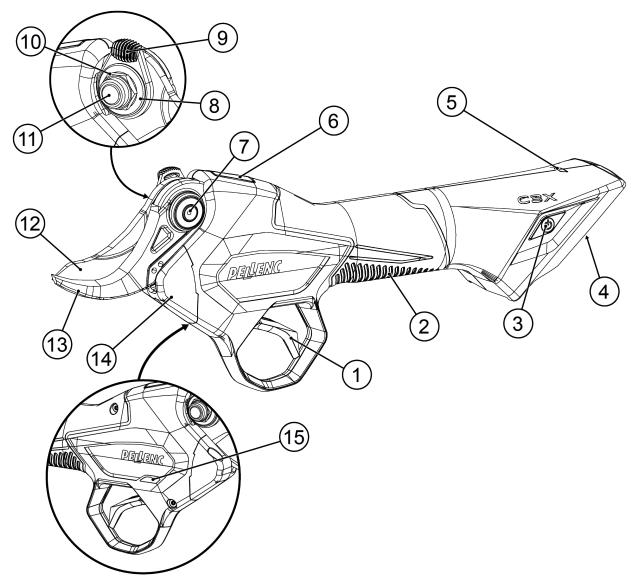


	Équipement	Port
1	Casque de sécurité	
2	Visière de protection	
3	Gants résistants	Recommandé
4	Chaussures de sécurité	Obligatoire
5	Dispositif antibruit	
6	Lunettes de protection	Recommandé
7	Veste ou manchettes	
8	Pantalon de travail	



3. DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

3.1. DESCRIPTIF DE L'OUTIL



26_24_001

- 1. Gâchette conductrice
- 2. Pad conducteur
- 3. Bouton ON/OFF
- 4. Connecteur pour batterie Alpha Lite
- 5. Voyant d'état du sécateur6. Zone tactile demi-ouverture
- 7. Graisseur
- 8. Rondelle

- 9. Rondelle de réglage moletée
- 10. Écrou
- 11. Axe de lame
- 12. Lame
- 13. Crochet
- 14. Trappe d'entretien
- 15. LED Activ' Security (côté droit de l'outil)



3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

3.2.1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'OUTIL

Capacité de coupe	35 mm
Tension d'alimentation du sécateur	10,8 V
Puissance électrique maximale	800 W
Autonomie	Fonction de l'utilisation
Poids du sécateur	745 g
Dimensions	301 x 114 x 49 mm
	330,1 x 116 x 52 mm avec la batterie

3.2.2. COMPATIBILITÉ TÊTES DE COUPE

De série	Ø35 mm Plume
Optionnelle (montage concession)	Ø35 mm Standard

3.2.3. COMPATIBILITÉ BATTERIES ET CHARGEURS

Batterie	Chargeur
ALPHA LITE	CB1220LV
	CB1220LV_1B

3.2.4. VALEURS DE VIBRATIONS ET D'ÉMISSIONS DE BRUIT

La détermination des niveaux sonores et des taux de vibrations se base sur les conditions de fonctionnement au régime maximal nominal suivant une méthode d'essai normalisée. Elles peuvent être utilisées pour comparer deux machines.

Valeurs de pression acoustique

Niveau maximum de pression acoustique à la position de l'utilisateur	L _{pa} = 66 dB (A)
(incertitude K_{pA} : 1,5 dB (A))	ρα ()

Valeurs de puissance acoustique

Niveau de puissance acoustique mesuré L_{WA} (incertitude K_{WA} : 0,6 dB(A))	$L_{WAm} = 73,13 \text{ dB}$	
Niveau de puissance acoustique garanti L _{WAg}	$L_{WAg} = 74 \text{ dB}$	

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectué suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

Valeurs de vibrations

Valeurs d'émission vibratoire à la	poignée déterminées conformément à la	$a_h = 1,128 \text{ m/s}^2$
norme EN 50636-2-100		

Les valeurs totales déclarées de vibrations et d'émissions acoustiques peuvent être utilisées dans le cadre d'une évaluation préliminaire de l'exposition.

Mise en garde

Les vibrations pendant l'utilisation réelle de la machine peuvent être différentes de la valeur totale déclarée, selon la manière dont la machine est utilisée

Il est nécessaire d'identifier les mesures de sécurité visant à protéger l'opérateur, reposant sur une estimation de l'exposition dans les conditions réelles d'utilisation (en tenant compte de toutes les parties du cycle d'exploitation, comme la durée de mise hors tension de la machine et le moment où il fonctionne au ralenti, en plus du temps de déclenchement).

3.3. PRÉSENTATION DE L'ACTIV' SECURITY

Le Sécateur C3X est équipé d'un système anti-coupure breveté, l'**Activ' Security**.

Cette technologie permet de déclencher l'arrêt immédiat de la lame lorsqu'elle rentre en contact du doigt ou de la main de l'opérateur, avec les gants PELLENC ou sans gant.

L'Activ' Security fonctionne grâce à une boucle conductive naturelle créée via 3 points de contact.

Note

L'utilisation des gants conducteurs PELLENC est recommandée pour une sécurité optimale en conditions très humides ou extrêmes.

Deux modèles sont disponibles :

- Le gant Activ' Security Confort, spécial taille et préservant la dextérité au travail.
- Le gant Activ' Security Végétation, spécial branchages, plus épais avec membrane étanche et respirante, idéal pour tirer les bois.

Voir 9.2. Accessoires en option, page 37.





4. MISE EN SERVICE

Note

Pour plus d'informations concernant les informations d'utilisation de la batterie, se reporter à la notice d'instructions de la batterie.

4.1. CONTENU DE LA MALLETTE

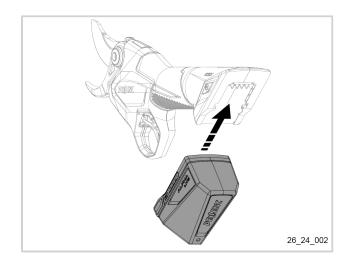
Vérifier que l'outil est livré avec :

- 1 sécateur C3X
- 2 batteries Alpha Lite
- 1 clé de serrage tête de coupe
- 1 pierre d'affûtage

- 1 pompe à graisse
- 1 tube de graisse
- 1 notice d'instructions
- 1 flyer commercial

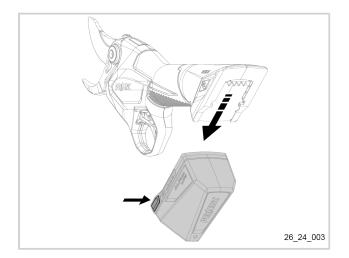
4.2. CONNEXION DE LA BATTERIE À L'OUTIL

- 1. Vérifier l'absence de pollution sur les connecteurs outil et batterie.
- 2. Insérer la batterie jusqu'à entendre le clippage.



4.3. DÉCONNEXION DE LA BATTERIE À L'OUTIL

- 1. Pincer les boutons de la batterie.
- 2. Déconnecter la batterie.





4.4. PREMIÈRE MISE EN SERVICE



Avertissement

Par défaut l'outil n'a pas l'Activ' Security d'activé. L'outil est à utiliser avec précaution.

Pour plus d'informations d'utilisation, voir 5.1.1. Démarrage de l'outil avec l'Activ' Security désactivé, page 18.

Pour activer l'Activ' Security, voir 5.1.2. Activation de l'Activ' Security, page 19.



5. UTILISATION

5.1. ACTIV' SECURITY DÉSACTIVÉ



Avertissement

Il est fortement déconseillé à l'utilisateur de désactiver l'Activ' Security. Désactiver cette sécurité expose l'utilisateur à des risques de coupures graves et profondes.

L'utilisateur est responsable de tout accident survenu suite à la désactivation de l'Activ' Security.

La désactivation de cette sécurité est enregistrée dans la boîte noire de l'outil.

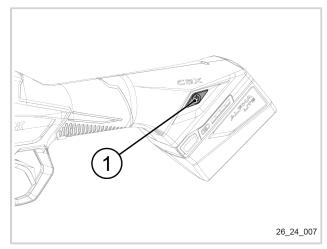
5.1.1. DÉMARRAGE DE L'OUTIL AVEC L'ACTIV' SECURITY DÉSACTIVÉ

1. Appuyer sur le bouton ON/OFF (1).

Note

L'outil va émettre une série de bips pour indiquer qu'il s'allume.

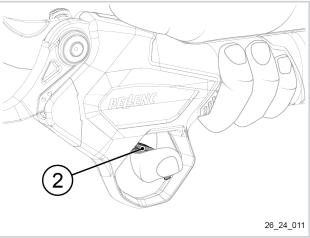
La LED Activ' Security clignote lentement en rouge.



- 2. Prendre l'outil en main.
- 3. Appuyer sur la gâchette (2) avec l'index de la main tenant l'outil.

La lame s'ouvre.

L'outil est prêt à être utilisé.



5.1.2. ACTIVATION DE L'ACTIV' SECURITY

Avertissement

L'Activ' Security repose sur la conduction et n'est optimale qu'avec l'utilisation de gants PELLENC Activ' Security.

En cas de travail dans un environnement humide, le port des gants PELLENC accroît l'efficacité de la sécurité.



Dans le cas où vous enfilez des gants que vous n'aviez pas en début de journée ou que vous remplacez vos gants conducteurs au cours de la journée, assurez-vous de leur compatibilité avec l'Activ' Security en redémarrant l'outil et en activant la sécurité.

La sécurité ne protège que l'utilisateur tenant l'outil en main, toute autre personne n'est pas protégée.

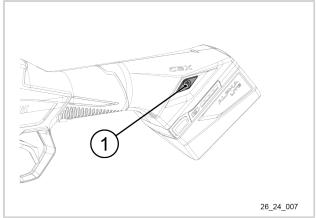
L'Activ' Security et les gants PELLENC réduisent le risque de coupure, **mais ce risque reste toujours présent**. Toujours rester vigilant lors de l'utilisation du sécateur.

Important

Les sécurités ne sont pas sans limite. L'utilisateur de l'outil devra faire preuve d'une certaine vigilance afin de garantir un bon fonctionnement de celui-ci.

Effectuer cette manipulation à main nue sur l'outil éteint.

- Maintenir appuyé sur le bouton ON/OFF (1).
 L'outil va émettre une série de bips pour indiquer qu'il s'allume.
 - Ne pas relâcher le bouton ON/OFF (1).
- 2. Relâcher le bouton ON/OFF (1) dès que l'outil émet une nouvelle série de bips.



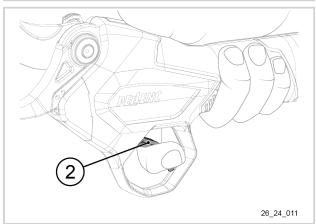
- 3. Appuyer trois fois sur la gâchette (2).
- 4. Maintenir le troisième appui jusqu'à entendre une série de bips.

Note

Le voyant d'Activ' Security clignote rapidement en rouge et bleu.

Si la procédure n'a pas été validée, l'outil émet une série de bips. Éteindre l'outil puis recommencer à partir de l'étape 1.

- 5. Relâcher la gâchette (2).
- 6. Appuyer sur le bouton ON/OFF (1) pour éteindre l'outil.





5.2. ACTIV' SECURITY ACTIVÉ

L'Activ' Security ne fonctionne que lorsque l'utilisateur porte des gants conducteurs PELLENC ou lorsqu'il travaille sans gant.

Dans le cas où l'utilisateur porte d'autres types de gants, l'outil ne démarrera que si l'Activ' Security a été désactivé en amont.

Voir 5.1. Activ' Security désactivé, page 18.

Pour plus d'informations sur l'Activ' Security, voir 3.3. Présentation de l'Activ' Security, page 15.

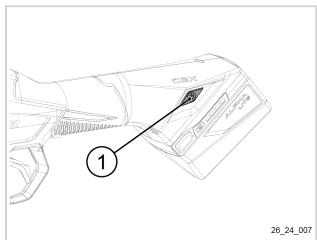
5.2.1. DÉMARRAGE DE L'OUTIL ACTIV' SECURITY ACTIVÉ

1. Appuyer sur le bouton ON/OFF (1).

Note

L'outil va émettre une série de bips pour indiquer qu'il s'allume.

La LED Activ' Security clignote en rouge dans l'attente d'information pour la calibration.



- 2. Prendre l'outil en main en s'assurant que les doigts sont en contact avec le pad conducteur (2).
- 3. Positionner l'index de la main tenant l'outil sur la gâchette (3).
- 4. Pincer de part et d'autre de l'axe de lame (4) à l'aide de l'autre main.

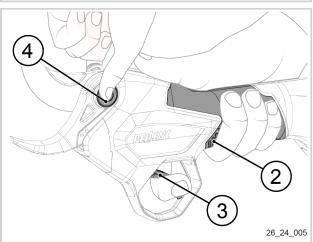
Note

La LED Activ' Security devient rouge fixe lorsque l'outil a enregistré les paramètres de calibration liés à l'utilisateur.

Lâcher l'axe de lame (4).
 L'outil émet une série de bips.

Note

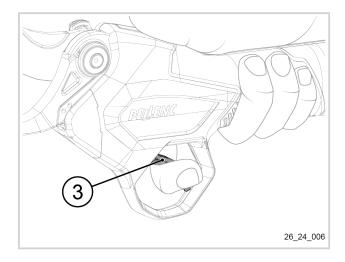
La LED Activ' Security devient bleue.



Appuyer sur la gâchette (3) avec votre index pour actionner l'outil.

Note

Pour que l'outil fonctionne, l'utilisateur de l'outil ne doit pas toucher la tête de coupe et être en contact avec le pad conducteur simultanément.



5.2.2. DÉSACTIVER L'ACTIV' SECURITY

Important

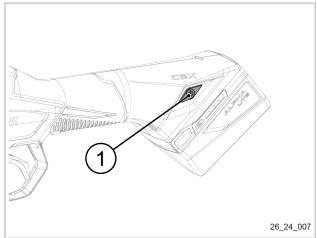
Effectuer cette manipulation à main nue.

L'outil doit être éteint, voir 5.5. Mise hors tension du sécateur, page 24.

 Maintenir appuyé sur le bouton ON/OFF (1).
 L'outil va émettre une série de bips pour indiquer qu'il s'allume.

Ne pas relâcher le bouton ON/OFF.

2. Relâcher le bouton ON/OFF (1) dès lors que l'outil émet une nouvelle série de bips.

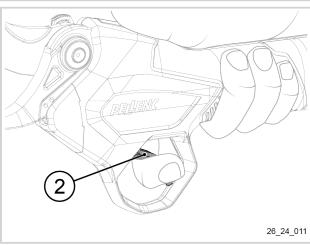


- 3. Appuyer trois fois sur la gâchette (2).
- 4. Maintenir le troisième appui jusqu'à entendre une série de bips.

Note

Si la procédure n'a pas été validée, l'outil émet une série de bips. Éteindre l'outil puis recommencer à partir de l'étape 1.

5. Relâcher la gâchette (2).





5.3. OUVERTURES DE LA LAME

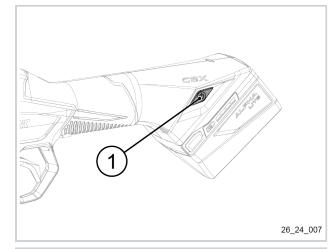
5.3.1. OUVERTURE COMPLÈTE DE LA LAME

1. Appuyer sur le bouton ON/OFF (1).

Note

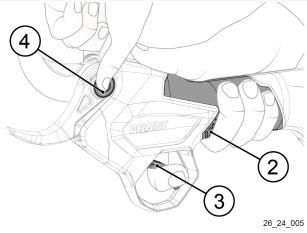
L'outil va émettre une série de bips pour indiquer qu'il s'allume.

La LED Activ' Security clignote lentement en rouge.



- 2. Prendre l'outil en main.
- Si l'Activ' Security est activé :
 - Prendre l'outil en main en s'assurant que les doigts sont en contact avec le pad conducteur (2).
 - Positionner l'index de la main tenant l'outil sur la gâchette (3).
 - Pincer de part et d'autre de l'axe de lame (4) à l'aide de l'autre main.
 - Lâcher l'axe de lame (4).
 L'outil émet une série de bips.
- 4. Appuyer sur la gâchette (3) avec l'index de la main tenant l'outil.

La lame s'ouvre.

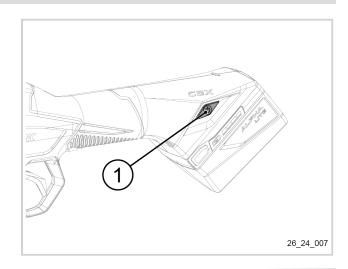


5.3.2. DEMI-OUVERTURE DE LA LAME

Important

L'outil doit être éteint, voir 5.5. Mise hors tension du sécateur, page 24.

- Maintenir appuyé sur le bouton ON/OFF (1).
 L'outil va émettre une série de bips pour indiquer qu'il s'allume.
 - Ne pas relâcher le bouton ON/OFF (1).
- 2. Relâcher le bouton ON/OFF (1) dès que l'outil émet une nouvelle série de bips.

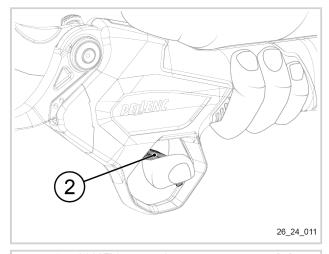




3. Maintenir la gâchette (2) jusqu'à ce que l'outil émette une série de bips.

Note

Si la procédure n'a pas été validée, l'outil émet une série de bips. Éteindre l'outil puis recommencer à partir de l'étape 1.



4. Si l'Activ' Security est activé :

- S'assurer que les doigts sont en contact avec le pad conducteur inférieur (4).
- Positionner l'index de la main tenant l'outil sur la gâchette (2).
- Pincer de part et d'autre de l'axe de lame (3) à l'aide de l'autre main.
- Lâcher l'axe de lame (3).
 L'outil émet une série de bips.
- · Appuyer sur la gâchette (2).

5. Si l'Activ' Security est désactivé :

- Appuyer sur la gâchette (2).
- 6. Appuyer sur la zone tactile (5) pour faire passer le sécateur en demi-ouverture de la lame.

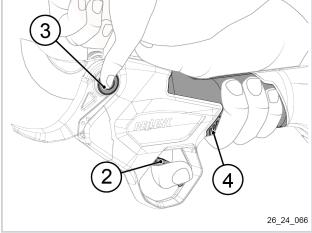
Note

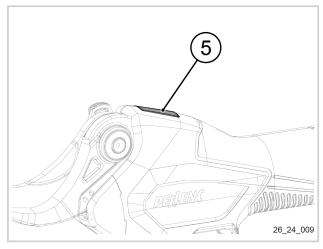
L'outil va émettre une série de bips.

7. Appuyer à nouveau sur la zone tactile (5) pour passer en pleine ouverture de la lame.

Note

L'outil va émettre une série de bips.







5.4. MISE EN VEILLE DU SÉCATEUR

1. Appuyer longtemps sur la gâchette (1).

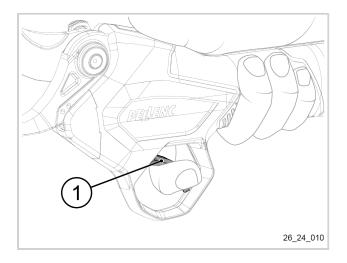
Note

Le voyant d'état passe au vert clignotant. L'outil émet une série de bips.

2. Appuyer succinctement sur la gâchette (1) pour réactiver l'outil.

Note

Le voyant d'état passe au vert fixe.



5.5. MISE HORS TENSION DU SÉCATEUR

Maintenir la gâchette (2).

Note

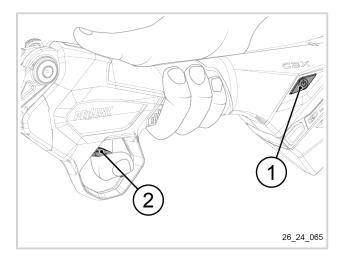
Sans cette manipulation la lame reste ouverte même lorsque l'outil est éteint.

2. Appuyer sur le bouton ON/OFF (1).

Note

L'outil va émettre une série de bips pour indiquer qu'il s'éteint.

3. Relâcher la gâchette (2).





6. ENTRETIEN

6.1. FRÉQUENCE DES OPÉRATIONS



Attention

- Toute opération d'entretien est à effectuer avec la batterie déconnectée de l'outil, sauf indication contraire spécifiée dans la procédure.
- · Utiliser des produits recommandés par PELLENC.
- Se renseigner auprès du distributeur agréé PELLENC en cas de problème.

Calendrier d'entretien

		Fréquence de	es opérations	
Opérations	À chaque mise en route ¹	Toutes les 4 heures	Hebdo- madaire	Après utilisation
Vérifier visuellement l'état général de l'outil. Voir 6.3.2. Vérification visuelle de l'état général de l'outil, page 27.	Х			
Vérifier la gâchette d'actionnement. Voir 6.3.3. Vérification de la gâchette d'actionnement, page 27.	Х			
Vérifier l'affûtage de la lame. Voir 6.4. Affûtage de la lame, page 28.				Х
Vérifier le serrage de la lame. Voir 6.5. Réglage du serrage de la lame, page 29.	Х			
Vérifier le croisement du crochet et de la lame. Voir ???.	Χ			
Nettoyer l'outil (soufflage ou brossage, pas de nettoyage haute pression). Voir 6.7. Nettoyage de l'outil, page 29.				Х
Graisser la lame. Voir 6.6. Graissage de la lame, page 29.			X	
Vérification du fonctionnement de l'Activ' Security. Voir 6.3.1. Vérification du fonctionnement de l'Activ' Security et de la conductivité des gants, page 26	Х	Х		
Vérifier l'état des gants et leur conductivité. Voir 6.3.1. Vérification du fonctionnement de l'Activ' Security et de la conductivité des gants, page 26	Х	Х		
Vérification du niveau de charge de la batterie.	Х			X
Contrôle de l'outil par un distributeur agréé PELLENC.	Important Faire réviser la machine toutes les 400 heures ou une fois par an minimum par un distributeur agréé PELLENC. Toujours stocker l'outil propre et dans un endroit sec, batterie chargée.			
Changement du kit lame Voir 6.8. Changement de lame ou d'axes, page 30.	TOUTES LES 200 HEURES ou si nécessaire, pour conserver une bonne qualité de coupe, effectuer un remplacement de lame.		é de	
Batterie	Se référe	r à la notice d'ir	nstructions de l	a batterie.



6.2. CONSEILS D'ENTRETIEN

Si la coupe ne se fait plus nettement et sans effort, cela signifie que l'outil consomme plus d'énergie que nécessaire. Vérifiez alors :

- 1. l'affûtage de la lame,
- 2. le serrage de la lame,
- 3. le graissage de l'axe de lame,
- 4. l'état général de l'outil.

L'autonomie et la durée de vie du sécateur dépendent essentiellement du bon affûtage et du bon réglage du serrage de la lame.

6.3. VÉRIFICATION

6.3.1. VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT DE L'ACTIV' SECURITY ET DE LA CONDUCTIVITÉ DES GANTS

À chaque mise sous tension de l'outil, la sécurité est en attente d'initialisation.



Avertissement

Pour le bon fonctionnement de la sécurité, il est impératif d'utiliser les gants conducteurs PELLENC ou sans gant.



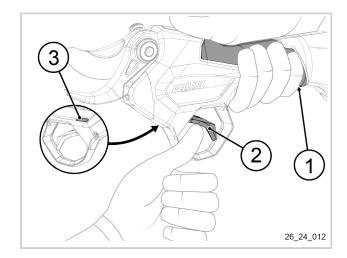
Avertissement

Se renseigner auprès du distributeur agréé PELLENC en cas de problème.

À chaque début de journée ou changement d'utilisateur, il est nécessaire de s'assurer du bon fonctionnement de l'Activ' Security. Deux méthodes de vérification sont possibles :

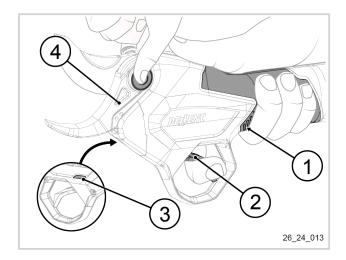
Méthode n°1:

- 1. Mettre l'outil sous tension.
- Prendre l'outil en main en s'assurant que les doigts sont en contact avec le pad conducteur (1). La LED "Activ' Security" (3) est rouge fixe.
- Vérifier la conductivité de chacun des doigts de la main opposée en les appuyant un à un contre la gâchette (2).
 - La LED "Activ' Security" (3) doit être bleue (fixe ou clignotante) à chaque fois qu'un doigt se pose sur la gâchette.
- 4. Vérifier le bon fonctionnement de la lame en fonction de la position de la gâchette (2).



Méthode n°2:

- 1. Mettre l'outil sous tension.
- 2. Prendre l'outil en main en s'assurant que les doigts sont en contact avec le pad conducteur (1).
- 3. Positionner l'index de la main tenant l'outil sur la gâchette (2).
- 4. Pincer de part et d'autre de l'axe de lame (4) à l'aide de l'autre main.
 - La LED "Activ' Security" (3) est rouge fixe.
- Lâcher l'axe de lame (4).
 L'outil émet une série de bips.
 La LED "Activ' Security" (3) doit être bleue.
- 6. Vérifier le bon fonctionnement de la lame en fonction de la position de la gâchette (4).

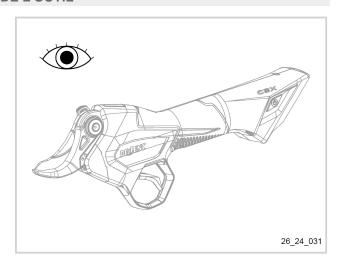


Note

Le maintien de la lame en position ouverte et l'affichage de la LED "Activ' Security" en rouge par l'outil en cas de contact simultané avec les 2 surfaces conductrices signifient que l'Activ' Security fonctionne. En cas de dysfonctionnement, essayer d'augmenter la surface de contact avec l'outil et de porter/remplacer vos gants conducteurs.

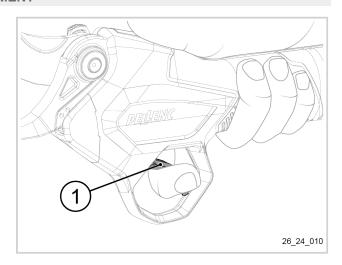
6.3.2. VÉRIFICATION VISUELLE DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DE L'OUTIL

· Vérifier visuellement l'état général de l'outil.



6.3.3. VÉRIFICATION DE LA GÂCHETTE D'ACTIONNEMENT

- 1. Vérifier le fonctionnement et l'état de la gâchette d'actionnement (1).
- 2. Vérifier qu'aucun élément physique (type scotch, collier, etc.) n'empêche ou ne gêne le fonctionnement de la gâchette d'actionnement (1).
- 3. Vérifier le fonctionnement de la gâchette d'actionnement (1) en l'enfonçant.



6.4. AFFÛTAGE DE LA LAME

Cette opération est essentielle car elle détermine la qualité de la coupe de l'outil, garantit la longévité des lames et des pièces mécaniques et préserve l'autonomie de la batterie.

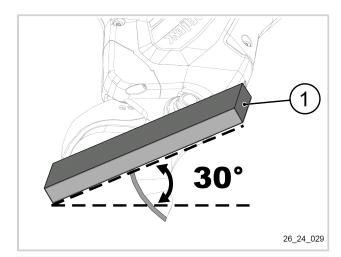
La fréquence d'affûtage de la lame dépend :

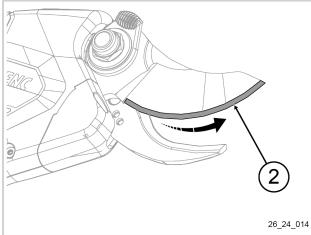
- · du bois coupé (dureté et diamètre),
- du rythme de taille,
- de l'outil d'affûtage. Une pierre d'affûtage vous est fournie avec votre outil.
- 1. Ouvrir la lame de l'outil en grande ouverture Voir 5.3. Ouvertures de la lame, page 22.
- Mettre l'outil hors tension.
 Voir 5.5. Mise hors tension du sécateur, page 24.
- Déconnecter la batterie de l'outil.
 Voir 4.3. Déconnexion de la batterie à l'outil, page 16.
- 4. Poser la pierre d'affûtage (1) sur la lame côté droit de l'outil.

Important

Incliner la pierre d'environ 30° pour épouser parfaitement le fil de la lame.

5. Rafraîchir seulement le 1er angle de coupe (2) de l'intérieur vers l'extérieur jusqu'à enlever la bavure (morfil) du tranchant de la lame.

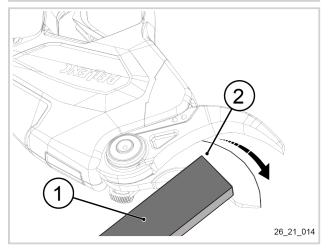




- 6. Retourner l'outil.
- 7. Ébavurer l'arrière de la lame (2) une seule fois, en posant la pierre d'affûtage à plat de l'intérieur vers l'extérieur.

Important

Il est impératif d'enlever la bavure (morfil) du tranchant de la lame et de réaliser le premier rafraîchissement dès les 15 premières minutes d'utilisation, puis tous les 1 ou 2 jours maximum.



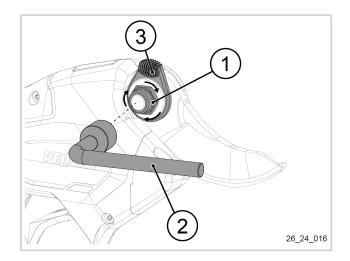
6.5. RÉGLAGE DU SERRAGE DE LA LAME

Pour une qualité de coupe optimale, vérifier régulièrement le serrage de la lame :

- Mettre l'outil hors tension.
 Voir 5.5. Mise hors tension du sécateur, page 24.
- Déconnecter la batterie de l'outil.
 Voir 4.3. Déconnexion de la batterie à l'outil, page
- 3. Serrer l'écrou (1) à l'aide de la clé fournie (2) jusqu'à ce que la rondelle de réglage moletée (3) tourne difficilement.

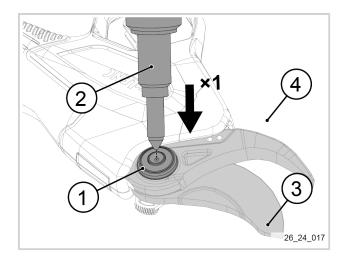
Note

Un serrage excessif peut provoquer une surchauffe de l'outil et donc une consommation importante de la batterie entraînant de ce fait une diminution significative de son autonomie.



6.6. GRAISSAGE DE LA LAME

- 1. Mettre au contact la pompe à graisse fournie (2) avec l'axe de lame de l'outil (1) en effectuant une seule pression jusqu'à l'apparition de la graisse entre la lame (3) et le crochet (4).
- 2. Retirer la pompe à graisse (2).



6.7. NETTOYAGE DE L'OUTIL

Éviter au maximum la formation de pâte abrasive (huile + terre), par des nettoyages fréquents. Pour cela :

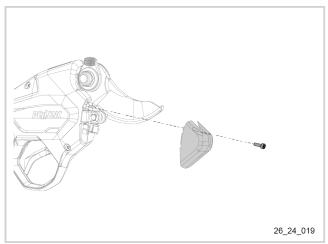
- Nettoyer l'avant de l'outil avec un chiffon et de l'air comprimé, éviter les solvants tels que : trichloréthylène, whitespirit, essence, etc.
- Graisser la lame et les axes de lames peu, mais souvent, avec la pompe à graisse fournie, voir 6.6. Graissage de la lame, page 29.



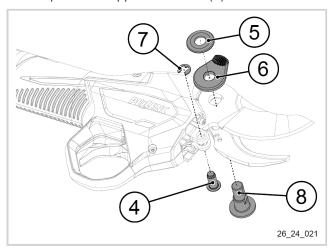
6.8. CHANGEMENT DE LAME OU D'AXES

6.8.1. DÉPOSE DE LA LAME ET DES AXES

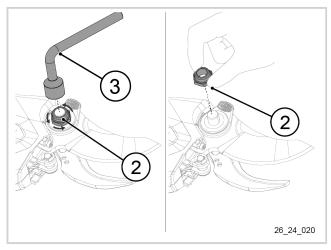
- 1. Ouvrir la lame en grande ouverture. Voir 5.3. Ouvertures de la lame, page 22.
- Mettre l'outil hors tension.
 Voir 5.5. Mise hors tension du sécateur, page 24.
- Déconnecter la batterie de l'outil.
 Voir 4.3. Déconnexion de la batterie à l'outil, page 16.



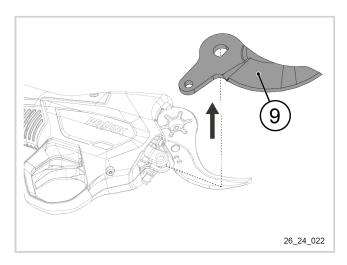
- 4. Desserrer la vis.
- 4. Déposer la vis.
- 4. Déposer la trappe d'entretien (1).



- 9. Déposer les pièces en suivant cet ordre :
 - L' axe de lame (4),
 - · La rondelle (5),
 - · La rondelle de réglage moletée (6),
 - Le circlips (7) en faisant levier avec un petit tournevis,
 - l'axe épaulé (8).



- 5. Desserrer l'écrou (2) à l'aide de la clé fournie (3).
- 6. Déposer l'écrou (2).



10. Déposer la lame (9) et la mettre au rebut.

Note

Pour réinstaller la lame et les axes, voir 6.8.2. Pose de la lame et des axes, page 31.

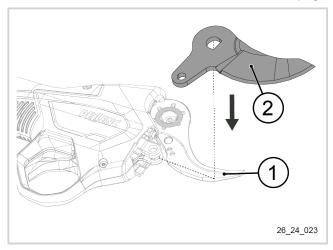
6.8.2. POSE DE LA LAME ET DES AXES

Note

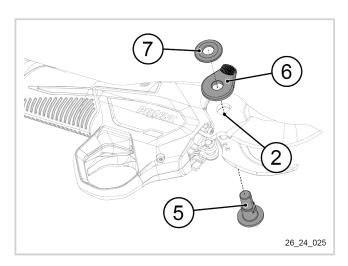
Pour déposer la lame, les axes et changer les pièces usagées, voir 6.8.1. Dépose de la lame et des axes, page 30.

Avant la pose de la lame et des axes de l'outil :

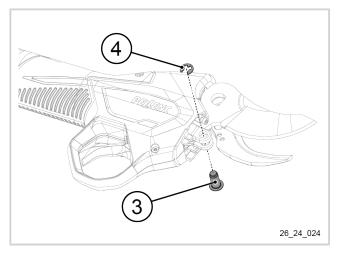
- S'assurer que l'outil hors tension.
 Voir 5.5. Mise hors tension du sécateur, page 24.
- S'assurer que la batterie est déconnectée de l'outil.
 Voir 4.3. Déconnexion de la batterie à l'outil, page 16.



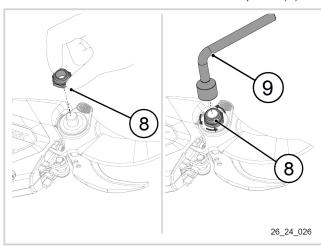
- 3. Graisser la surface du crochet (1) en contact avec la lame (2) avec le tube de graisse fourni.
- 4. Mettre en place la lame (2) sur le crochet (1).



- 8. Faire coïncider le méplat de l'axe de lame (5) avec le détrompeur de la lame (2).
- 9. Installer l'axe de lame (5).
- Remettre en place la rondelle de réglage moletée (6).
- 11. puis la rondelle (7).



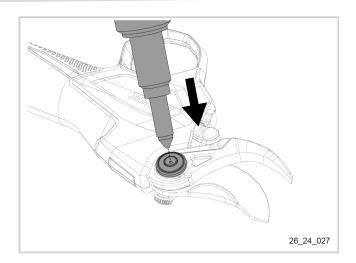
- Graisser l'axe épaulé (3) avec le tube de graisse fourni.
- 6. Installer l'axe épaulé (3) sur le maillon de l'outil.
- 7. Mettre en place un circlips neuf (4) en l'installant arrête vive vers l'extérieur sur l'axe épaulé (3).



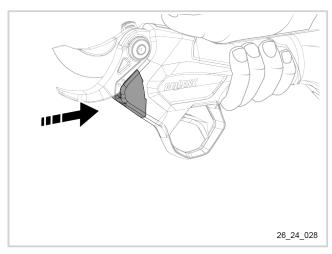
- 12. Mettre en place l'écrou (8) sur l'axe de lame.
- Serrer l'écrou (8) à l'aide la clé fournie (9).
 Voir 6.5. Réglage du serrage de la lame, page 29.

SÉCATEUR C3X 26_176804-B

PELLENC



14. Graisser l'axe de lame (5). Voir 6.6. Graissage de la lame, page 29.



- 15. Positionner la trappe d'entretien (1).
- 16. Positionner la vis.
- 17. Serrer au couple de 0,6 N.m la vis.



7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE

7.1. TABLEAU DES INCIDENTS ET DES PANNES



Attention

Ne jamais tenter d'ouvrir ou de réparer le bloc "batterie" ou le chargeur.

Problème	Cause probable	Vérification	Action possible		
L'outil ne démarre pas	L'outil est éteint	Vérifier que l'outil est sous tension.	Allumer l'outil.		
	Batterie déchargée	Vérifier que la batterie n'est pas complètement déchargée.			
		l'Activ' Security et/ou la procédure de mise sous			
	Mauvaise connexion entre l'outil et la batterie	Vérifier que l'outil est connecté à la batterie.	Voir 4.2. Connexion de la batterie à l'outil, page 16.		
L'outil fait un bruit inhabituel	Casse interne	Distributeur agréé PELLENC	Distributeur agréé PELLENC.		
L'outil s'arrête en cours d'utilisation	L'outil a atteint sa limite en température	Température de l'outil anormalement chaude.	Vérifier que l'outil est utilisé dans les conditions préconisées.		
			Voir 2. Sécurité, page 6.		
	Casse interne	Distributeur agréé PELLENC	Distributeur agréé PELLENC.		
	Arrêter puis redémarrer l'outil, si l'outil ne démarre toujours pas, voir la section "l'outil ne démarre pas" de ce tableau.				
Perte d'efficacité et/ou de qualité de coupe de l'outil	Inefficacité de la lame	Vérifier l'affûtage de la lame, le serrage de la lame, le graissage de la lame et le croisement de la lame et du crochet.			
	Le diamètre de coupe ne correspond pas à la capacité maximale du sécateur		Couper des branches adaptées à votre outil.		
	Batterie déchargée en partie	Vérifier que la batterie est suffisamment chargée.	Recharger la batterie.		
L'outil affiche un code erreur	Voir 7.3. Récapitulatif des co	ateur, page 35.			
La lame ne s'ouvre plus en demi-ouverture	Problème de mode	Vérifier que vous êtes bien dans un mode d'utilisation en demi-ouverture	Voir 5.3.2. Demi-ouverture de la lame, page 22.		
	Problème de zone tactile	Vérifier la zone tactile	Voir 5.3.2. Demi-ouverture de la lame, page 22.		
	Problème de gâchette	Vérifier la gâchette	Voir 6.3.3. Vérification de la gâchette d'actionnement, page 27.		



Si l'outil ne fonctionne pas, ramener l'ensemble dans son emballage d'origine chez un réparateur agréé PELLENC.

7.2. RÉCAPITULATIF DES CODES DE LA LED ACTIV' SECURITY

Codes normaux				
Démarrage				
Rouge clignotant	En attente d'initialisation			
Rouge et (faible) bleu fixe	Activ' Security initialisée : utilisateur détecté sur le pad et sur le crochet			
Rouge clignotant lentement	Activ' Security désactivée			
Utilisation				
Bleu fixe	Pas de défaut détecté : utilisateur détecté entre le pad et la gâchette			
Bleu clignotant	Pas de défaut et seuil d'Activ' Security bas : utilisateur détecté entre le pad et la gâchette			
Rouge clignotant lentement et bruit d'alarme	Activ' Security désactivée			

Codes en Mode dégradé									
Utilisation									
Rouge clignotant rapidement	•	Mauvaise gâchette	connexion	entre	le	crochet	et	la	carte

Codes de défaut				
Démarrage				
Rouge et bleu clignotant	En attente d'initialisation et utilisateur détecté sur le pad			
Utilisation				
Rouge fixe	Utilisateur non détecté sur le pad ou sur la gâchette			
Rouge fixe et (faible) bleu	Défaut détecté : utilisateur en contact avec le crochet et/ou non détecté sur le pad			
Rouge fixe et (faible) bleu clignotant	Défaut détecté avec le seuil d'Activ' Security bas : utilisateur en contact avec le crochet et/ou non détecté sur le pad			



7.3. RÉCAPITULATIF DES CODES DU VOYANT D'ÉTAT DU SÉCATEUR

Codes Normaux		
Utilisation		
Vert clignotant	Le sécateur est en veille	
Vert fixe	Le sécateur est actif	

Codes erreurs					
Note					
En cas d'erreur le voyant rouge s'allume hyper-cligno en fonction de l'erreur.	tant, le voyant vert clignote un certain nombre de fois				
Voyant vert clignotant 1 fois	Le sécateur est en surcourant ou sous-tension				
Voyant vert clignotant 2 fois	Défaut détecté de la position de la gâchette				
Voyant vert clignotant 3 fois	Défaut détecté de capteur de rotation moteur				
Voyant vert clignotant 4 fois	Défaut détecté de capteur de position de l'écrou à billes				
Voyant vert clignotant 5 fois	Surchauffe de l'outil				
Voyant vert clignotant 6 fois	La carte électronique est endommagée. Ne peut se produire qu'au démarrage				
Voyant vert clignotant 7 fois	Défaut détecté avec l'Activ Security				
Voyant vert clignotant 8 fois	Défaut détecté avec le logiciel				



8. REMISAGE ET TRANSPORT

8.1. STOCKAGE

- 1. Mettre l'outil hors tension.
 - Voir la notice d'instructions de la batterie.
- 2. Déconnecter la batterie de l'outil.
 - Voir 4.3. Déconnexion de la batterie à l'outil, page 16.
- 3. Nettoyer le sécateur.
 - Voir 6.7. Nettoyage de l'outil, page 29.
- 4. Stocker le sécateur dans sa mallette de transport à l'abri de la chaleur, de la poussière et de l'humidité.
- 5. Stocker la batterie.

Voir la notice d'instructions de la batterie.

Note

Il est possible, hors saison, de faire effectuer une révision du sécateur chez un réparateur agréé. Pour plus de renseignements, consulter un distributeur agréé ou contacter PELLENC.



9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES

9.1. ACCESSOIRES INCLUS

Pour connaître la liste des accessoires inclus avec l'outil, voir 4.1. Contenu de la mallette, page 16.

9.2. ACCESSOIRES EN OPTION

Désignation	Référence	
Batterie Alpha Lite	57301	26,24,033
Chargeur Alpha Lite "3 Batteries"	57299	26, 24, 036
Kit de portage C3X	57298	+
		26, 24, 035
Gants Activ' Security Confort	164452	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
Gants Activ' Security Végétation	164453	00000 00000000000000000000000000000000



9.3. CONSOMMABLES

Désignation	Référence
Pierre d'affûtage	02322
Tube de graisse	170755
Kit lame C35	159025
Kit lame C35 plume	159029
Kit entretien C3X	176945



10. LES GARANTIES

10.1. GARANTIES GÉNÉRALES

10.1.1. GARANTIE LÉGALE

10.1.1.1. GARANTIE CONTRE LES VICES CACHÉS

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

10.1.1.2. GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation « Le bien est conforme au contrat » :

- 1. S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
 - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;
- 2. Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC

10.1.2.1. CONTENU

10.1.2.1.1. GÉNÉRALITÉS

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

10.1.2.1.2. PIÈCES DÉTACHÉES

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.



10.1.2.2. DURÉE DE LA GARANTIE

10.1.2.2.1. GÉNÉRALITÉS

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

10.1.2.2.2. PIÈCES DÉTACHÉES

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans la cadre de la garantie du produit, sont garanties au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie PELLENC, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

10.1.2.2.3. EXCLUSION DE GARANTIE

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

10.1.2.3. MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE COMMERCIALE

10.1.2.3.1. MISE EN SERVICE DU PRODUIT ET DÉCLARATION DE MISE EN SERVICE

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « Accès Extranet » menu « Pellenc Extranet Service », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en œuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT

10.1.3.1. GÉNÉRALITÉS

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur

PELLENC

SÉCATEUR C3X 26 176804-B

mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

10.1.3.2. PIÈCES D'USURE ET CONSOMMABLES

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

10.1.3.3. PIÈCES DÉTACHÉES

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.



11. DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ

11.1. DÉCLARATION C € DE CONFORMITÉ : C3X

FABRICANT / PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE	PELLENC
DOSSIER TECHNIQUE	
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

Par la présente, nous déclarons que la machine désignée ci-après :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	Sécateur		
FONCTION	DESTINÉ À LA TAILLE		
NOM COMMERCIAL	C3X		
TYPE	C3X		
MODÈLE	C3X		
N° DE SÉRIE	26X00001 - 26X9999	26Y00001 - 26Y49999	26Z00001 - 26Z49999

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :

- Directive 2006/42/CE
 - EN 62841-1:2015 + A11:2022
- Règlement (REACH) No
- 1907/2006
- Directive 2014/30/UE
 - EN IEC 55014-1:2021
 - EN IEC 55014-2:2021
- Directive 2012/19/EU
- Directive 2011/65/EU

Signé par et au nom de :

Simon BARBEAU

DIRECTEUR GÉNÉRAL



PERTUIS, le 18/04/2024

11.2. DÉCLARATION **©** DE CONFORMITÉ : C3X

PELLENC	(Fabriquant ou importateur d'appareil)	مصنع او مستورد الجهاز
Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)	(Adresse)	العنوان
المقصات	(Type d'appareil)	نوع الجهاز
(Sécateur)		
PELLENC	(Marque)	العلامة التجارية
C3X	(Modèle)	النموذج

نحن مصنع الجهاز المذكور أعلاه نعلن تحت مسؤوليتنا الخاصة أن الجهاز موضوع هذا الإعلان يتطابق مع المتطلبات الأساسية للقرارات: (Nous sommes le fabricant de l'appareil ci-dessus. Nous déclarons sous notre propre responsabilité que l'objet de cette déclaration est conforme aux exigences fondamentales des résolutions:

رقم 2574.1 16 يوليوز 2015 والمتعلق بالتوافق الكهرومغناطيسي للتجهيزات و الصادر في الجريدة الرسمية رقم 6404 بتاريخ 15 اكتوبر 2015 (N° 2574.14 du 16 juillet 2015, publié le 15 octobre 2015 au journal officiel N° 6404 et relatif à la compatibilité électromagnétique des équipements)

رقم 2573.14 16 يوليوز 2015 والمتعلق بالأجهزة الكهربائية المعدة للاستخدام في توترات معينة و الصادر في الجريدة الرسمية رقم 6404 بتاريخ 15 اكتوبر 2015

(N° 2573.14 du 16 juillet 2015, publié le 15 octobre 2015 au journal officiel N° 6404 et relatif aux matériels électriques destinés à être utilisés dans certaines limites de tension)

تم اثبات هذا التوافق بحسب المعايير المغربية و الدولية التالية

(Cette déclaration a été établie selon les normes marocaines et internationales suivantes)

Directives	Standards	Test reports / certificates
EMC	• NM EN 55014-1 • NM EN 55014-2	No.
Safety and Health	• NM EN 62841-1	No. xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

يمكن العثور على نسخة من الملف الفني على هذا العنوان

(Une copie du dossier technique est disponible aux adresses actuelles)

Realtime International SARL-C/O Ebusiness Center Ilot 43B TFZ, Tangier Morocco Email: CMIM@realtimetypeapprovals.com PELLENC Simon BARBEAU (CEO) s.barbeau@pellenc.com Tel: +33 490 094 700

File N°: xxxxxxxxxxx

(Signé par) PELLENC (Lieu, date) Pertuis, 18/04/2024 تاريخ ومكان الأصدار (Nom) Simon BARBEAU (Signature)



PELLENC

Quartier Notre Dame - 84120 Pertuis (France)

